



## Inférence et structuration des énoncés proverbiaux

Salah Mejri

► **To cite this version:**

Salah Mejri. Inférence et structuration des énoncés proverbiaux. Danielle Leeman. Des topoï à la théorie des stéréotypes en passant par la polyphonie et l'argumentation dans la langue. Homages à Jean-Claude Anscombe, Université de Savoie, pp.169-180, 2008. <halshs-00411320>

**HAL Id: halshs-00411320**

**<https://halshs.archives-ouvertes.fr/halshs-00411320>**

Submitted on 23 Nov 2011

**HAL** is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

## **Inférence et structuration des énoncés proverbiaux**

### **Introduction**

Les énoncés proverbiaux, tout en étant tenus relativement à l'écart des préoccupations majeures des linguistes, ont fait néanmoins l'objet de plusieurs études axées sur la notion d'énoncés sentencieux (Greimas 1960, Zumthor 1976, Burrissant 1984, Rodegem et Brussel 1989, Arnaud 1991, Hamme 1989, etc.). Les centres d'intérêt sont aussi multiples que variés. Comme il s'agit de séquences phrastiques qui échappent au classement en parties du discours, et par conséquent au formalisme de leur syntaxe, l'essentiel des travaux a porté sur les problèmes de définition. La définition du proverbe et les critères qui le distinguent des énoncés apparentés comme la maxime, l'adage, l'aphorisme, le dicton, le slogan, l'apophtegme, le truisme, la devise, etc. ont enrichi le débat en apportant des éclairages nouveaux sur les caractéristiques syntaxiques, prosodiques et sémantiques de ce genre d'énoncés. Pour une synthèse de ces travaux, nous renvoyons à Mejri (1997 : 222-254). Nous retenons pour notre propos les derniers travaux qui ont fait du proverbe un énoncé « digne » de l'attention des linguistes. Le mérite revient à J.-C. Anscombe, G. Kleiber et I. Tamba (cf. le numéro de *Langages* 139). Nous voudrions dans ce qui suit rendre hommage à Jean-Claude Anscombe en discutant certains aspects de la structuration sémantique des proverbes, qui l'a tant intéressé.

### **1. Les caractéristiques formelles du proverbe**

Le caractère bien « frappé » du proverbe découle de sa nature phrastique. C'est parce qu'il s'agit d'une structure autonome offrant un cadre idéal à une structuration stratifiée impliquant plusieurs dimensions à la fois, que le proverbe sert de support à l'étude de la prosodie, de la syntaxe, de la sémantique dans ses deux versions linguistique et pragmatique, et de l'analyse du discours. Sur le plan prosodique, le proverbe se présente comme un énoncé obéissant à une fixité rythmique qu'on peut ramener à une structure le plus souvent binaire combinant assonances et allitérations appuyées par un « retour périodique d'éléments marqués » (Rodegem 1984 : 122) pouvant avoir la configuration d'une rime interne. Cette structuration rythmique dépasse aux yeux de certains l'aspect formel pour s'ériger en signification : Meschonnic (1976 : 421) parle dans ce sens de « sémantique prosodique ». Rimes portant sur les éléments marqués du proverbe :

(1) *A chaque oiseau son nid est beau*

(2) *Qui vole un œuf, vole un bœuf,*

recours à des paronomases :

(3) *Qui trop s'excuse s'accuse*

(4) *Qui se ressemblent s'assemblent*

et la reprise des mêmes items lexicaux :

(5) *Qui peut le plus peut le moins*

peuvent être considérés comme des éléments prototypiques de la structuration prosodique des proverbes.

La dimension prosodique se construit sur des bases syntaxiques qui renforcent la structure rythmique. C'est pourquoi le proverbe accumule tous les aspects de concision :

- absence de déterminants

(6) *Prudence est mère de sûreté*

- emploi du relatif nominal (sans antécédent)

(7) *Qui dort dîne*

- économie de l'élément verbal :

(8) *Tel père, tel fils*

- asyndète (Anscombe 1994) :

(9) *Mort la bête, mort le venin*

- anacoluthie (idem.) :

(10) *Rira bien qui rira le dernier*

Si l'élément verbal est présent, il est réduit soit à la forme la plus courante, le présent de l'indicatif :

(11) *Qui aime bien châtie bien,*

soit à une forme relativement vide :

(12) *Les eaux calmes sont les plus profondes*

Anscombe (1994 : 99) précise que « les trois formes les plus fréquentes sont les structures en *le ...* :

(13) *L'habit ne fait pas le moine,*

en *qui* :

(14) *Qui a bu boira,*

et à article zéro frontal :

(15) *Labour d'été vaut fumier*

Prosodie et syntaxe présentent les deux maillages sur lesquels se greffe une structuration sémantique qui vient renforcer la forme qui tend à s'ériger en signification. Avant de traiter de la dimension sémantique, nous nous interrogeons sur le statut lexical du proverbe.

## 2. Le proverbe, séquence lexicale ?

Avant de traiter de la signification du proverbe, il serait utile d'apporter des éléments de réponse à cette question. Si le proverbe a été marginalisé par la linguistique, c'est parce qu'on y a toujours vu une unité problématique. Il obéit à des caractéristiques formelles sans avoir de règles de formation régulières ; tout comme les unités lexicales, il peut être tronqué :

(16) *Quand on parle du loup...*

sans pouvoir être inséré dans le discours que d'une manière citée ; il dénomme des entités conceptuelles sans que cela soit versé dans des catégories préétablies comme c'est le cas pour les unités lexicales.

Indépendamment des considérations prises en compte dans le débat sur le caractère dénommatif ou pas des proverbes, nous retenons les trois faits suivants :

- le proverbe est une entité préconstruite : même si elle trouve son origine dans le discours, elle est fixée dans la langue et fait partie, à ce titre, de la compétence des locuteurs ;
- le proverbe a toujours fait l'objet de pratiques lexicographiques : qu'il soit inséré dans le corps des articles des dictionnaires ou qu'il fasse l'objet de listes conçues d'une manière autonome ou qu'il constitue l'objet unique de certains dictionnaires, le proverbe a souvent été intuitivement perçu comme une entité apparentée au lexique ;
- le proverbe peut être considéré comme l'ultime aboutissement des mécanismes de formations progressives des unités linguistiques dont le point de départ ferait l'objet de la morphologie lexicale telle qu'elle s'exprime à travers les règles de la dérivation et la phase intermédiaire serait le domaine du figement lexical qui recouvre toutes les formations syntagmatiques inscrites dans les parties du discours. Ainsi aurions-nous le schéma suivant :

unité lexicale simple → unité dérivée → unité syntagmatique → Proverbe, énoncé phrastique  
*roi*                      *royaliste*                      *être plus royaliste que le roi*                      *Il ne faut pas être plus royaliste que le roi*

Ce qui est communément appelé locution proverbiale assure le lien entre ce qui est infra-phrastique et les énoncés phrastiques.

Cette façon de voir les choses oriente le choix lexicaliste que nous défendons ici. En plus de ces remarques relatives à l'intégration des énoncés phrastiques en général et des énoncés sentencieux en particulier dans une vision plus générale des formations lexicales, nous fournirons dans ce qui suit des éléments d'analyse sur la structuration sémantique des proverbes qui appuient cette hypothèse de travail.

### 3. La structuration sémantique des proverbes

Si la prosodie et la syntaxe sont deux dimensions essentielles dans la construction de l'énoncé proverbial, le lexique, quant à lui, représente le matériau sans lequel rien ne serait possible. Il est en quelque sorte le « gène » qui conditionne les données rythmiques et les canevas structurels et syntaxiques, et sert d'ingrédient au contenu sémantique. Après un bref rappel de la valeur de vérité des énoncés proverbiaux, nous montrerons que la confrontation des contenus sémantiques des proverbes avec l'univers de croyance des locuteurs qui fait que ces énoncés soient valides dans tout univers de croyance (LOC) peut être fondée sur une approche strictement linguistique.

Nous avons déjà évoqué que le caractère formellement serré des énoncés proverbiaux s'explique par une triple structuration : une syntaxe, une prosodie et un lexique. Nous voudrions préciser que c'est le lexique qui sert de point de départ à la construction du

proverbe et qui détermine la valeur de vérité de ces énoncés. Comme dans toute structure inférentielle, la relation s'inscrit nécessairement dans un espace binaire :

$$A \rightarrow B \quad (\rightarrow : \text{infère})$$

Dans l'usage courant de l'inférence, la partie inférée, c'est-à-dire la relation entre A et B, est à construire. Si nous partons de l'exemple suivant :

(17) *Il a beaucoup plu (A) ; il y a eu des inondations (B),*

on remarque que la relation de cause inférée entre A et B est construite par le décodeur. Cette construction n'est rendue possible qu'à travers les contenus sémantiques des deux prédicats *pleuvoir* et *inondation*, contenus déjà inscrits en langue et partagés par les locuteurs permettant aux locuteurs d'y voir une relation de cause véhiculée par la compatibilité entre les deux entités juxtaposées dans le discours. Si on remplace *inondation* par *sécheresse* comme c'est le cas dans (18) :

(18) *Il a beaucoup plu (A) ; la sécheresse sévit (B),*

on aura une relation d'opposition.

Si on applique la même analyse à des proverbes comme :

(19) *Tel arbre, tel fruit ; Tel couteau, tel fourreau ; Tel saint, tel miracle*

(20) *A bon chat, bon rat ; A petit saint, petite offrande ; A tout seigneur, tout honneur,*

on constate que la structure corrélatrice met en relation deux items lexicaux de la même manière que dans (17) et (18), avec cette différence que dans (19) et (20) tout se joue dans le cadre de la même phrase ; ce qui signifie que la relation entre les deux termes de la structure binaire est explicitée soit par l'adjectif indéfini *tel* (19), soit par la préposition *à*. A partir du même moule, on peut recourir à toutes sortes de variations :

- au niveau des prépositions :

(21) *De noble plante, noble fruit*

(22) *Selon le vent, la voile*

(23) *Après la pluie, le beau temps*

(24) *Loin des yeux, loin du cœur*

- au niveau des adverbes :

(25) *Bien perdu, bien connu*

(26) *Aussitôt dit, aussitôt fait*

(27) *Aujourd'hui trompeur, demain trompé*

Il arrive, comme c'est le cas dans ce dernier exemple, que les deux termes aient la même racine :

(28) *Tel don, tel donneur ; Tel juge, tel jugement ;*

ce qui rapproche la relation entre A et B de la relation d'équivalence, même si elle n'est que partielle. Mais si on pousse cette équivalence jusqu'au bout, on tombe nécessairement dans une relation tautologique comme en (29) :

(29) *Trop, c'est trop*

Nous considérons que la tautologie est la relation extrême que peut renfermer le proverbe et que son contenu sémantique repose sur ce genre de relation. Si le proverbe est vrai dans tous les univers de croyance, c'est parce qu'il est construit sur une équivalence tautologique dont les deux termes sont l'identique et le même tels qu'ils sont véhiculés par les items lexicaux. Or les proverbes ne sont pas tous réductibles à ces énoncés tautologiques. Il s'agit donc d'expliquer comment on peut ramener les autres formes au même schéma.

Nous retenons d'abord la construction symétrique qui n'est en fait que la négation de l'équivalence ; ce qui s'inscrit toujours dans le même canevas :

(30) *Emprunt n'est pas avance ; Pauvreté n'est pas vice ; Trop n'est pas assez*

Si on schématise (29) ainsi :

(31)  $A = A$  (*trop = trop*)

Les exemples en (30) admettraient le schéma suivant :

(32)  $A = \text{non } A, \text{ donc } B ; A \neq B$  (*non trop = assez dans Trop n'est pas assez*)

D'où le caractère évident de ces contenus, qui dans certains cas, prennent la forme d'un simple truisme. Mais quand la relation entre les deux termes, A et B, n'est que partielle, c'est là où l'inférence lexicale entre de plain-pied. Nous entendons par inférence lexicale toutes les relations d'implication sémantique entre les items lexicaux.

Il peut s'agir d'une relation d'implication définitionnelle : *arbre/fruit, couteau/fourreau, saint/miracle* ; de relation d'opposition :

(33) *Pour un perdu, deux retrouvés*

(34) *Aujourd'hui trompeur, demain trompé*

(35) *Chose bien commencée est déjà achevée*

Quand l'équivalence n'est plus assurée par l'inférence lexicale telle que la structuration du lexique la prévoit, c'est l'inférence métaphorique fondée sur une équivalence approchée qui prend le relais :

(36) *L'argent est le nerf de la guerre*

(37) *L'usage est le tyran des langues*

(38) *Oisiveté est mère de tous les vices*

L'inférence métonymique, quelle qu'en soit l'expression, fournit un autre mécanisme structurant les proverbes (Merji, 2001) :

(39) *A bon buveur, bonne bouteille*

(40) *Selon la jambe, la chausse*

Le proverbe idéal serait un énoncé qui répondrait aux trois structurations prosodique, syntaxique et sémantique. Quand un déficit a lieu à un niveau, ce sont les autres qui prennent la relève. C'est dans ce sens que nous interprétons la formule de Meschonnic déjà mentionnée de « sémantique prosodique ». Si dans un exemple comme en (41) :

(41) *Tel couteau, tel fourreau,*

syntaxe et sémantique sont mises à contribution dans la structure du proverbe (structure binaire, répétition du même item, rime interne, structure syllabique identique entre les deux

hémistiches, absence de verbe, relation de correspondance entre les deux unités lexicales, inférence métonymique), il n'en est pas de même dans (42) :

(42) *Partir, c'est mourir un peu.*

Dans ce dernier exemple, c'est plutôt la syntaxe qui domine. Grâce à la structure employée, on assure une relation d'équivalence entre deux items qui n'ont pas nécessairement une relation sémantique inscrite en langue. La plausibilité et l'évidence d'un tel énoncé n'est que le fruit de ce rapprochement entre *le départ* et *la mort* modulé au moyen d'un quantum flou (*un peu*) :

(43)  $X(\textit{partir}) = qY(\textit{mourir}) \textit{un peu}$

#### 4. Les variations syntaxiques et sémantiques des structures proverbiales

Les exemples fournis ont l'avantage d'être prototypiques. Or tous les énoncés proverbiaux ne **répondent nécessairement** aux canevas décrits. Ils sont plus ou moins réussis selon qu'ils s'en approchent ou s'en éloignent. La variation peut toucher les termes de la structure binaire : au lieu d'avoir deux unités lexicales comme termes de l'équivalence, on a deux prédications au niveau du thème et du propos. Cet enrichissement ne nuit nullement à la qualité de l'énoncé comme l'illustre cet exemple :

(44) *Qui va à la chasse perd sa place*

Mais si on enlève la rime comme en (45) :

(45) *Qui veut voyager loin ménage sa monture,*

la facture est moins bonne. Si on pousse plus loin la rupture avec le prototype, l'énoncé ne tient vraiment que grâce à son sémantisme :

(46) *Qui approche le beurre du feu ne l'empêche pas de fondre.*

Puisque les énoncés proverbiaux, tout comme le lexique, ne constituent pas une liste fermée et que la compétence des locuteurs est variable, le critère de la bonne formation est souvent un critère fondamental dans le jugement d'acceptabilité des énoncés qui leur sont soumis. Cela représente un facteur décisif dans l'intégration des proverbes étrangers ou le passage de plusieurs énoncés sentencieux de leur statut d'apophtegmes, de maximes ou de devises au statut de proverbes. Si nous comparons les trois énoncés suivants :

(47) *Qui cherche la fortune, fond devant les thunes*

(48) *Tel rat, tel raton*

(49) *Le fils du rat est naturellement un bon creuseur,*

il est clair que les deux premiers répondent mieux aux critères de bonne formation : prosodie, syntaxe et sémantique contribuent à en faire des énoncés acceptables. Il n'en est pas de même de (49) qui ne répond pratiquement à aucune des règles retenues qui, par conséquent, ne risque pas d'être assimilé à un énoncé proverbial, même s'il s'agit ici d'une traduction d'un proverbe tunisien. Si on le compare à (48) qui en est une traduction beaucoup moins littérale, on apprécie la grande différence formelle entre (48) et (49) : (48) s'inscrit dans un paradigme formel assez productif en français, ce qui lui donne un air de famille que (49) n'a pas. Si (48) et (49) sont rattachés à un proverbe, même s'il est étranger, (47) n'est que pure invention. Pourtant, sur le plan formel, il renferme l'essentiel des caractéristiques :

- prosodiques : allitération (*cherche*, *fortune*, *fonds*), assonances (*fond*, *devant*, *fortune*, *thunes*), rimes (*fortune*, *thunes*), accents, rythme ;

- syntaxiques : SN+SV ; forme nominale du relatif *qui*, emploi du présent de l'indicatif ;
- sémantiques : compatibilité sémantique entre les deux prédicats (*chercher la fortune* et *fondre devant les thunes*), relation inférentielle entre *fortune* et *thunes*.

Si on ajoute le niveau de langue associé à *thunes*, le tableau est presque complet. Pour que cet énoncé acquière le statut de proverbe, il ne lui reste que la reprise régulière dans le discours qui le fixerait dans la langue.

### **Pour ne pas conclure**

Ainsi pourrions-nous avancer, au terme de cette démonstration, deux suggestions :

- la première concerne l'étude systématique des unités lexicales impliquées dans les énoncés proverbiaux pour en dégager les paradigmes structurants servant de vecteur à la relation inférentielle qui assure la valeur de vérité des proverbes, vérité purement linguistique, expliquant l'existence de proverbes antinomiques (G. Kleiber, 1998) et la possibilité d'un enchaînement contradictoire dans le discours en partant comme dans (50) :
 

*(50) A chaque oiseau son nid est beau. Pourtant Léa n'arrête pas de montrer le contraire ;*
- la seconde intéresse les différents exploitations possibles des grandes bases de données structurées en fonction des paramètres dégagés ; ce qui ferait des proverbes l'un des outils les plus profitables dans l'apprentissage des langues.

### **Bibliographie**

- ANSCOMBRE, J.C. (1994) : « Proverbes et formes proverbiales: valeur évidentielle et argumentative », *Langue française* n°102, pp.95-107.
- ANSCOMBRE, J.C. (2000) : « Parole proverbiale et structures métriques », *Langages* n°139, pp. 6-26.
- ARNAUD, P.J.L. (1991) : « Réflexions sur les proverbes », *Cahiers de lexicologie* n°59, pp. 5-27.
- BURIDANT, Cl. (1984) : « *Richesse du proverbe* », Études réunies par Cl. BURIDANT et F. SUARD, Lille, Presse Universitaire de Lille III, 2 vol.
- GREIMAS, A. (1960) : « Idiotismes, proverbes, dictons », *Cahiers de lexicologie*, vol. 2, pp. 41-61.
- HAMME, A. (1989) : « Remarques sur le fonctionnement de la négation dans les proverbes : l'exemple de l'anglais », *Europhras* 88. *Phraséologie contrastive*, Ed. Gréciano, Faculté des sciences humaines, Strasbourg, pp. 177-194.
- KLEIBER G. (1998) : « Les proverbes antinomiques : une grosse pierre « logique » dans le jardin toujours universel des proverbes », *Le figement lexical*, Actes de la 1<sup>ère</sup> RLM, CERES, Tunis, sept. 1998, pp.51-75.
- KLEIBER, G. (2000) : « Sur le sens des proverbes », *Langages*, n°139, pp. 39-58.

- MEJRI, S. (1997) : *Le figement lexical. Descriptions linguistiques et structuration sémantique*. Publications de la Faculté des lettres Manouba, Tunis, 1997, 632p.
- MEJRI, S. (2001) : « La structuration sémantique des énoncés proverbiaux ». *L'information grammaticale* 88, pp. 10-15.
- MEJRI, S. (2006) : « Structure inférentielle des proverbes », *Phraseology in Motion*, volume 1, *Methoden und Kritik*, Proceedings zu Europhras 2004, Schneider Verlag, Hohengehren, Basel, pp. 175-188.
- MESCHONNIC, H. (1976) : « Le proverbe, acte de discours », *Revue des Sciences humaines*, 163, pp. 419-730.
- MESCHONNIC, H. (1978) : « Les proverbes, actes de discours », *Poésie sans réponse. Pour la poésie* V, Paris, Gallimard, pp. 139-159.
- RODEGEM, F. (1984) : « La parole proverbiale, Richesse du proverbe », Vol. 2. *Typologie et fonctions*, Études réunies par F. SUARD et Cl. BURIDANT, PUL, Université de Lille III.
- RODEGEM, F. et VAN BRUSSEL, P. (1989) : « Proverbes et pseudoproverbes. La logique des parémies », *Europhras* 88. *Phraséologie contrastive*, Ed. Gréciano, Faculté des sciences humaines, Strasbourg, pp. 349-356.
- TAMBA, I. (2000) : « Formules et dire proverbial », *Langages*, n°139, pp. 110-118.
- ZUMTHOR, P. (1976) : « L'épiphonème proverbial », *Revue des Sciences Humaines*, XLI, n°163, pp. 313-28.